

DEBAT DU 15 JUIN 2013, SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE, A L'INITIATIVE DU GADEL,

Groupement associatif de défense de l'environnement du Lot, 32 associations, 1500 membres, le GADEL est affilié à la fédération Midi-Pyrénées de France Nature Environnement.

Le débat a réuni **60 participants** dans les locaux de la maison des associations, à Cahors.

Préparation : invitation des associations adhérentes, des associations non adhérentes concernées par les questions environnementales, des particuliers intéressés par la question. Réflexions relayées par la presse et les médias locaux. Fiches de contributions adressées aux organisateurs.

Méthode : Bref état des lieux de la situation énergétique en France et dans le Lot (Quercy Energies)

Quatre groupes de travail ont été constitués : 1) Sobriété et maîtrise de la consommation, 2) L'énergie photovoltaïque, 3) L'énergie éolienne, 4) La biomasse

Pour chaque groupe, un rapporteur a présenté un compte rendu des discussions devant l'assemblée plénière.

Les échanges se sont poursuivis l'après-midi, pour préciser ou approfondir certaines pistes de réflexion.

ANALYSE des participations :

1) Des constats communs à tous les groupes :

La transition ne peut se faire sans véritables débats, en conformité avec les procédures démocratiques de prise de décision, or les habitants sont trop souvent mis devant le fait accompli d'un projet décidé sans consultation préalable.

Dans certains cas, des élus locaux et des responsables de collectivités locales, en cherchant à isoler les contradicteurs ou en les dénigrant, en refusant d'écouter leurs arguments, créent des dissensions durables dans les communautés.

Le dialogue contradictoire est difficile, voire impossible, lorsque les seuls arguments agréés par les décideurs sont les retombées économiques, immédiates ou à court terme. Il est nécessaire de prendre en compte les impacts sur l'environnement naturel, humain et social.

Un projet d'ensemble pour le Lot est indispensable : les opérations dispersées sur le territoire manquent de cohérence et de visibilité.

Les décisions ne devraient pas dépendre des intérêts personnels, voire des préjugés des représentants des collectivités territoriales ou des autorités de l'état.

2) Les divergences au sein des associations :

Si la plupart des associations soucieuses de l'environnement s'accordent pour sortir du nucléaire et sur la diminution du recours aux énergies fossiles, parce qu'elles s'épuisent et mettent en danger la planète, les énergies renouvelables sont controversées. Il est donc nécessaire d'en débattre et de parvenir à un accord sur les conditions de mise en œuvre de la transition : on ne doit pas installer des éoliennes ou des centrales solaires n'importe où, sans prendre en compte l'environnement, le patrimoine et les effets sur la qualité de vie et la santé.

Les divergences sont positives. Elles s'expriment naturellement dans un processus de discussion démocratique où la liberté des échanges est la règle. Elles permettent de faire évoluer les conceptions des uns et des autres.

3) Des propositions :

- Les ressources énergétiques sont des biens communs à l'humanité dont la mise en valeur doit échapper à la spéculation pour profiter à tous. Il ne s'agit pas d'augmenter les dividendes des actionnaires des compagnies, ou d'enrichir certains propriétaires de terrains au détriment de la collectivité. Les bénéfices réalisés doivent être investis dans la recherche et l'amélioration des performances thermiques de l'habitat. Les projets citoyens reposant sur l'investissement local doivent être favorisés.
- La précarité énergétique s'accroît avec la crise économique et rend plus urgente la recherche de solutions à l'augmentation du coût des énergies. Les économies d'énergie nécessitent la rénovation de l'habitat, or les plus précaires sont les plus mal logés. Le financement des travaux d'isolation dans l'habitat social est une priorité.
- La sobriété énergétique est le premier levier de la transition : la condition d'une meilleure maîtrise de la consommation, c'est une prise de conscience des usagers. Comme pour le problème des déchets, il faut faire appel au sens civique, développer une pédagogie des gestes quotidiens, pour un bon usage des énergies.
- Les associations, les élus locaux et les collectivités territoriales doivent agir conjointement avec l'agence locale de l'énergie pour : communiquer et diffuser les informations, favoriser la production et la consommation locale, les transports en commun, le covoiturage, réhabiliter certaines voies ferroviaires laissées en désuétude, gérer l'éclairage public dans un souci d'économie, contribuer à l'isolation thermique des bâtiments.

- Mieux évaluer les avantages et les inconvénients des technologies de la transition : la biomasse est potentiellement la ressource renouvelable à développer dans le département, qui dispose de ressources forestières importantes et de déchets organiques ou végétaux à recycler. Toutefois l'état actuel des techniques est insuffisant pour en assurer l'innocuité : les fumées des centrales au bois ne sont pas suffisamment filtrées et rejettent dans l'atmosphère des particules nuisibles à la santé. Les installations de méthanisation ne sont pas hermétiques et le gaz qui s'en échappe engendre un effet de serre dix fois plus important que le carbone. Des études montrent que l'implantation des éoliennes peut avoir des effets nocifs sur la santé humaine et animale.
- Mieux évaluer le coût énergétique réel des nouvelles technologies: le coût des panneaux photovoltaïques est sous-estimé et l'empreinte carbone sous-évaluée : il faudrait prendre en compte toutes les étapes de la fabrication, y compris les coûts d'extraction des minerais, l'origine et l'acheminement des matériaux, leur futur recyclage.
- Certaines associations considèrent qu'il n'est pas pertinent d'implanter des éoliennes dans le Lot, pays peu venté : les études préalables apportent des estimations contradictoires. Souvent réalisées par les porteurs de projets eux-mêmes, les études d'impact sont de ce fait partielles et partiales : elle doivent être réalisées par des organismes indépendants.

Conclusion :

La transition énergétique, c'est sortir du nucléaire et remplacer progressivement les énergies fossiles par des ressources renouvelables.

Il ne peut y avoir de transition sans la prise en main par les citoyens eux-mêmes des décisions et des moyens, pour développer une économie solidaire respectueuse de l'environnement écologique et social.

La transition, c'est aussi consommer localement l'énergie produite, au bénéfice de la population concernée.

Contre les décisions prises sans consulter les habitants concernés, au mépris des règles de la démocratie. Contre la dépendance vis-à-vis des grands groupes industriels. Les ressources énergétiques sont des biens communs dont la gestion ne doit pas dépendre des intérêts financiers de quelques uns, mais viser au bien-être de tous.

Le débat est un premier pas vers une charte de la transition énergétique, pour une démarche décentralisée, participative, solidaire et citoyenne.

Responsable de la rédaction : Georges Winter, Président du GADEL, le 16/06/13